

# LA RESPONSABILITÉ DES DIRIGEANTS ASSOCIATIF.VES



**ORGANISATEUR :** MAISON RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES SOLIDARITÉS

**THÈME :** LE FONCTIONNEMENT D'UNE ASSOCIATION

 Initiation

 Gratuit

 3h

 Présentielle

## PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Tout public bénévole, pas de condition particulière d'accès

## DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Quels sont les risques liés au rôle de dirigeant-es dans une association ? La responsabilité personnelle peut-elle être engagée ? Comment se protéger ?

Au programme de cette formation de 3h : les bases de la responsabilité collective et individuelle des dirigeant-es, focus sur les bonnes pratiques à adopter et les points de vigilance essentiels pour assurer la protection de son association et des personnes impliquées dans sa gestion.


### DATE(S) DE LA FORMATION


**11 décembre 2025**  
17H30 - 20H30


### LIEU DE LA FORMATION

5 rue Jules de Vicq  
MRES  
59800 Lille

### POUR S'INSCRIRE

 0769015912

 l.berthe-constant@mres-asso.fr

 <https://formations-benevoles-hautsdefran...>

### STRUCTURE FORMATRICE

 Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités

 Voir la présentation de cette structure